

# La bourse des Petits Nounours

Organisée par l'Association Les Petits Nounours  
au profit de la crèche de Moissey  
30 mai 2026 à Moissey (esplanade du château)  
De 8h à 17h



## BULLETIN D'INSCRIPTION

---

### 1. Informations du participant

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### 2. Emplacement

Je souhaite réserver \_\_\_\_\_ mètre(s) linéaire(s).

Tarif (3 € / mètre) : \_\_\_\_\_ €

Mode de paiement :  Espèces  Chèque à l'ordre de l'Association Les Petits Nounours

### 3. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur :

Ne pas participer à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année civile

Vendre uniquement des objets personnels et usagés

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature :

### 4. Règlement intérieur

L'installation des exposants est autorisée à partir de 7h00. Chaque participant s'engage à respecter les consignes de l'organisateur et à être installé avant l'ouverture au public. La bourse se déroule jusqu'à 17h00 ; aucun départ anticipé ne sera autorisé sauf accord exceptionnel de l'organisateur.

Les exposants s'engagent à maintenir leur emplacement propre pendant toute la durée de l'événement et à procéder, à la fin de la journée, au rangement complet de leur stand. Tous les déchets devront être ramassés et évacués par les participants, aucun déchet ne devant être laissé sur place.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion de la manifestation sans remboursement.

L'organisateur ne fournit aucun matériel (tables, chaises, barnums, etc.). Chaque exposant doit prévoir et installer son propre équipement.

Les exposants s'engagent également à respecter les lieux, les emplacements attribués ainsi que le voisinage, en veillant à adopter un comportement courtois et à ne pas occasionner de nuisances. Toute dégradation ou non-respect des espaces pourra engager la responsabilité du participant.

### *Engagement du participant*

Le participant s'engage à :

- ☞ Respecter les horaires d'installation et de départ fixés par l'organisateur
- ☞ Ne vendre que des objets autorisés par la réglementation
- ☞ Respecter les règles de sécurité et de propreté
- ☞ Ne pas céder son emplacement sans autorisation
- ☞ Accepter le règlement intérieur de la manifestation

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de :

- ☞ Vol, perte ou dégradation des biens exposés
- ☞ Accidents survenus du fait du participant

### *Conditions d'annulation*

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la brocante en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques, de décisions administratives, de problèmes de sécurité ou de tout autre événement indépendant de sa volonté. En cas d'annulation, les modalités de remboursement des inscriptions seront précisées par l'organisateur. Aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée par les participants.

---

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature du participant précédée de la mention "Lu et approuvé" :

